

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 février 2020

**Rapporteur :
Madame Danielle GARREC**

N° 34

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 19/02/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/02/2020 (accusé de réception du 18/02/2020)

Acte original consultable au service des assemblées

Hôtel de Ville et d'agglomération

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Subventions aux associations à caractère social

Les demandes de subvention des associations à caractère social pour un montant total de 294 673 € sont soumises à l'avis de la Commission des Solidarités puis sont présentées en conseil municipal pour décision.

Madame Danielle GARREC ayant proposé en séance un amendement, conformément à l'article 2.2.5 du règlement intérieur de l'assemblée, afin de modifier le contenu de la délibération, cet amendement est adopté par le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ainsi, après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'accorder les subventions suivantes :

Ligne budgétaire 520 6574 900 :

Nom de l'association	Montant en euros
FCPMH (Fraternité chrétienne des personnes malades et handicapées) Regroupement de personnes malades chroniques et handicapées physiques désirant partager et approfondir des connaissances par des réunions régulières, informations, trouver un soutien moral, mais aussi détente, visites, échanges entre personnes malades, handicapées ou isolées. Subvention de fonctionnement	170 €
Banque alimentaire du Finistère Collecte et distribution de denrées alimentaires en faveur des personnes les plus démunies Subvention de fonctionnement au titre de la convention de partenariat – Avenant n°4	49 700 €
Secours catholique Association dont le but est d'apporter partout où le besoin s'en fera sentir, à l'exclusion de tout particularisme, national ou confessionnel, tout secours et toute aide directe et indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les opinions philosophiques ou religieuses des bénéficiaires. Subvention de fonctionnement Subvention exceptionnelle	1 600 € 2 000 €

Nom de l'association	Montant en euros
<p>Secours populaire français Association dont le but est de soutenir, dans l'esprit de la déclaration universelle des droits de l'Homme, aux plans matériel, sanitaire, médical, moral, juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés. Subvention de fonctionnement Aide aux paiement du loyer Subvention exceptionnelle</p>	<p>700 € 15 018 € 2 000 €</p>
<p>Les Restaurants du cœur Distribution de denrées alimentaires aux personnes en difficulté et actions d'insertion sociale et économique. Subvention de fonctionnement Subvention exceptionnelle</p>	<p>500 € 2 000 €</p>
<p>Association Emmaüs Subvention exceptionnelle</p>	<p>2 000 €</p>
<p>Horizons nouveaux Poursuivre les activités d'accueil et d'écoute des personnes en situation de fragilité (temps de convivialité et de partage, sorties, goûter du nouvel an, participation au financement du local et aux frais divers). Subvention de fonctionnement</p>	<p>300 €</p>
<p>CIDFF 29 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Finistère) L'association a pour objectif la mise en œuvre d'une mission d'intérêt général dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Subvention de fonctionnement</p>	<p>3 600 €</p>
<p>Enfance et familles d'adoption du Finistère Conduite d'actions au nom des membres de l'association pour la reconnaissance et le respect des droits de l'enfant, la défense des intérêts moraux et matériels des adoptants et des adoptés... Subvention de fonctionnement</p>	<p>170 €</p>
<p>Association Jonathan Pierres Vivantes Association d'aide aux parents et frères et sœurs endeuillés, en leur proposant des temps d'écoute et des groupes de paroles, animés par des parents ayant vécu la même épreuve. Le but est de permettre à ces endeuillés de rompre leur isolement, d'échanger avec d'autres parents et de retrouver un chemin de vie. Subvention de fonctionnement</p>	<p>170 €</p>
<p>Enfance et partage Association de prévention, d'assistance et de défense des enfants contre toute atteinte à la personne humaine, notamment contre toute forme de mises en péril, de violences physiques, psychologiques, morales, sexuelles, y compris les atteintes à la vie. Subvention de fonctionnement</p>	<p>200 €</p>

Nom de l'association	Montant en euros
<p>Vacances et Familles Bretagne Permettre aux familles qui n'ont pas les moyens d'utiliser les formules habituelles d'accès aux vacances, de partir dans des hébergements d'accueil mis à leur disposition par les associations adhérentes. Subvention de fonctionnement</p>	<p>1 500 €</p>
<p>Parentel L'association a pour objet de mener des réflexions et des actions pour la prévention des troubles familiaux et sociaux. Elle se préoccupe des relations familiales et intergénérationnelles. Les actions menées en son sein, tant en direction des familles que des professionnels, ont pour vocation de soutenir les liens familiaux tout au long de la vie. Subvention de fonctionnement Parent'âge Subvention de fonctionnement Les Tamaris</p>	<p>2000 € 500 €</p>
<p>DIFENN Association de lutte contre toutes formes d'oppressions et de violences sexistes, en particulier les discriminations liées au genre ou à l'orientation sexuelle. Subvention de fonctionnement dédiée à la tenue d'ateliers de sensibilisation et d'information à Quimper</p>	<p>250 €</p>
<p>Bien Vieillir Ensemble Regrouper des personnes âgées, des familles, des amis qui s'engagent à sauvegarder la citoyenneté des personnes âgées et à agir pour assurer leur confort matériel, physique et moral. Subvention de fonctionnement</p>	<p>170 €</p>
<p>Association France Alzheimer Rompre l'isolement des familles, soutenir psychologiquement, informer sur la maladie, aider, orienter les familles vers les dispositifs d'aide, agir auprès des pouvoirs publics pour une reconnaissance particulière de cette maladie, promouvoir la recherche. Subvention de fonctionnement</p>	<p>300 €</p>
<p>Association des 3 résidences Ti Glazig, Ty Creac'h, Ker Radeneg Donner aux résidents des EHPAD du CHIC une meilleure qualité de vie, rompre l'isolement ; permettre aux résidents de se sentir citoyen à part entière ; améliorer la vie des structures d'hébergement et l'environnement. Subvention de fonctionnement</p>	<p>170 €</p>
<p>Bibliothèque sonore Rompre l'isolement des personnes empêchées de lire du fait d'un handicap attesté en mettant à leur disposition des livres et revues en audio lecture ; aider les enfants scolarisés dans un collège ou un lycée classique en mettant également à leur disposition des livres scolaires étudiés en classe. Aide aux loyers</p>	<p>5 600 €</p>
<p>Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales (ADAPEI 29) Défendre les intérêts des personnes handicapées mentales. Subvention de fonctionnement</p>	<p>170 €</p>

Nom de l'association	Montant en euros
<p>L'Envol GEM des Pays de Cornouaille Collectif de personnes adultes dont les difficultés psychiques font obstacle à leur insertion sociale. Le fonctionnement de ce collectif s'inscrit dans la loi n°2005-102 du 11 février 2005, de sa circulaire d'application DGAS du 29 août 2005 et de l'arrêté du 13 juillet 2011. Ces personnes ont choisi de s'associer, s'entraider, de s'impliquer, dans le fonctionnement des clubs, pour mettre en œuvre tous les projets et activités permettant de rompre leur isolement et de retrouver leur confiance en eux afin de tisser de nouveaux liens avec leur environnement social. Subvention de fonctionnement</p>	350 €
<p>Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés (FNATH) Association dont le but est de défendre les droits des victimes d'accident du travail et de la vie auprès des organismes de protection sociale, des tribunaux, de divers organismes et des assurances. Subvention de fonctionnement</p>	170 €
<p>Association des Paralysés de France Représentation des personnes atteintes de handicap moteur et de leurs familles dans les instances et commissions prévues par la loi ; défense et soutien des personnes dans leurs démarches ; actions auprès des pouvoirs publics, collectivités pour la défense collective des intérêts des personnes ; activités de loisirs destinées à rompre l'isolement. Subvention de fonctionnement</p>	500 €
<p>Chiens guides d'aveugles du Finistère Étudier et mettre en œuvre tous les moyens de nature à aider dans leur vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale, toute personne atteinte de déficience visuelle en les dotant notamment d'un chien guide ou d'une canne blanche électronique. Subvention de fonctionnement</p>	170 €
<p>Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou des handicapées psychiques (UNAFAM 29) Regrouper sur le plan national les familles de malades psychiques dans un but d'entraide, de formation et de défense commune de leurs intérêts. Subvention de fonctionnement</p>	170 €
<p>EPAL (Évasion en Pays d'Accueil et de Loisirs) – Sémaphore de Cornouaille Lieu d'accueil, situé à Quimper, proposant des activités de loisirs à destination des adultes en situation de handicap. Subvention de fonctionnement au titre de la convention de partenariat – Avenant n°3</p>	6 350 €
<p>Alcool assistance – La Croix d'or Association d'aide aux personnes sensibilisées aux effets, dangers et conséquences psychologiques, médicales et sociales de la consommation d'alcool et autres produits psychoactifs. Subvention de fonctionnement Aide aux loyers</p>	420 € 3 500 €

Nom de l'association	Montant en euros
<p>Association pour les soins palliatifs Armorique Mettre en œuvre des actions permettant aux personnes atteintes de maladies graves potentiellement mortelles, de vivre cette étape de la vie avec le maximum de confort et de dignité ; proposer une présence et une écoute auprès du malade, à domicile ou en établissements ; accompagner la personne en complément de la famille, du personnel soignant, des auxiliaires de vie sans les remplacer ; être à l'écoute de la famille, la soutenir. Subvention de fonctionnement</p>	300 €
<p>La KempeR'ose Organiser un évènement sportif 100% féminin à Quimper un dimanche, chaque mois d'octobre, pour récolter des fonds pour la prévention du cancer du sein et le service Oncologie de l'Hôpital de Quimper ainsi que la Clinique Ste-Michel, Ste-Anne. Subvention exceptionnelle</p>	300 €
<p>Association de familles de traumatisés crâniens et de cérébrolésés du Finistère (AFTC 29) Représenter et défendre les droits et intérêts des traumatisés crâniens et leurs familles. Œuvrer pour la mise en place de solutions d'accueil ou d'accompagnement pour les traumatisés crâniens. Subvention de fonctionnement</p>	170 €
<p>Vie libre Accueillir, soutenir et écouter les malades alcooliques et polyconsommateurs ; accompagnement vers les soins, vers la guérison ; aide aux familles. Subvention de fonctionnement</p>	170 €
<p>Rêves de clown Apporter des instants de bonheur aux enfants et adultes hospitalisés par la création, la production, la diffusion de spectacles adaptés. Subvention de fonctionnement</p>	200 €
<p>Association régionale des laryngectomisés et mutilés de la voix de Bretagne (ARLMVB) Entraide, incitation à l'apprentissage d'une voix de remplacement ; aide morale à la réinsertion et à la réadaptation familiale, sociale et professionnelle ; défense des intérêts et des droits des laryngectomisés et autres mutilés de la voix ; vente d'accessoires spécifiques. Subvention de fonctionnement</p>	100 €
<p>Entraide Cancer Aide aux patients atteints d'une pathologie cancéreuse ainsi qu'à leurs familles. Subvention de fonctionnement Subvention exceptionnelle pour l'organisation du concert « frappés au sol »</p>	200 € 2 800 €
<p>AIDES Bretagne Intervention auprès des personnes séropositives et des populations les plus vulnérables au VIH et aux hépatites virales. Subvention de fonctionnement dans le cadre de la gestion de l'automate de seringues</p>	1 800 €

Nom de l'association	Montant en euros
Fondation Massé Trévidy – Equipe de prévention spécialisée Développer des actions socio-éducatives auprès et avec les jeunes dans leur environnement, à partir d'une démarche éducative ayant pour but de construire des relations avec eux en allant à leur rencontre dans l'espace public sur la base d'une libre adhésion. Subvention de fonctionnement	18 000 €
PIMMS – Point Information Médiation Multi Services de Quimper Cornouaille Association ayant notamment pour but de favoriser l'accès aux services publics Subvention de fonctionnement (accueil Maison des Services Publics) au titre de la convention de partenariat – Avenant n°4	25 000 €
Maison des Adolescents (MDA) Lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation des adolescents et de leur famille. Subvention de fonctionnement	3 215 €

Ligne budgétaire 61 6574 900 :

Nom de l'association	Montant en euros
Association des Retraités et Personnes Âgées de Quimper (ARPAQ) Subvention au titre de la convention de partenariat – Avenant n°2	140 000 €

2 - d'autoriser monsieur le maire à signer :

- a. l'avenant n°4 à la convention du 29 septembre 2017 entre la ville de Quimper et la Banque Alimentaire du Finistère ;
- b. l'avenant n°4 à la convention du 29 septembre 2017 entre la ville de Quimper et le PIMMS de Quimper Cornouaille ;
- c. l'avenant n°3 à la convention du 6 juillet 2017 entre la ville de Quimper et l'Association des Retraités et Personnes Âgées de Quimper (ARPAQ) ;
- d. la convention avec la Fondation Massé Trévidy au titre de l'équipe de prévention spécialisée ;
- e. l'avenant n°3 à la convention du 29 septembre 2017 entre la ville de Quimper et l'association Evasion en Pays D'Accueil et de loisirs – EPAL.